



INFORMATIONS & MESURES PRISES AU SUJET DES NUISANCES OLFACTIVES ACTUELLES A AIME LA PLAGNE

Nous vous informons que les nuisances olfactives émanant de la station d'épuration d'Aime perçues sur plusieurs secteurs de la commune d'Aime La Plagne et des environs font l'objet de toute notre attention.

Le SIGP, propriétaire de l'ouvrage, et son exploitant, ECHM Veolia, sont conscients des désagréments causés qui sont exacerbés par l'épisode de forte chaleur. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et vous apportons ici des éléments de compréhension ainsi que des premières solutions.

Du fait de travaux en cours sur une station d'épuration voisine, des boues plus odorantes qu'habituellement ont été traitées par le site ; ces travaux s'achèvent mi-juillet, ce qui va supprimer cette première cause de désagrément.

Nous tenions à vous informer que le SIGP, avec l'aide de son exploitant, met en œuvre dès à présent des solutions rapides et complémentaires pour limiter les nuisances des riverains concernés avec :

- l'amélioration des conditions de fermeture des portes (semaine du 3 juillet et du 13 juillet),
- la mise en place d'un arrosage du compost pour réduire les odeurs (semaine du 6 juillet),
- la mise en place d'une brumisation pour neutraliser les odeurs (semaine du 20 juillet).

A partir du mois d'août, nous déploierons d'autres mesures qui permettront de cibler plus finement les actions complémentaires mises en œuvre :

- la modélisation des émissions d'odeurs pour cibler les actions complémentaires,
- la mise en place d'un observatoire des odeurs avec des riverains jouant un rôle de sentinelle.

Pour les nuisances qui pourraient malgré tout perdurer, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer à l'adresse suivante : supportrlg-isere.savoie.eau-cte@veolia.com, en nous laissant vos coordonnées afin de pouvoir vous recontacter.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition.